



# CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

## REGLEMENTS 2014/2015

**DOCUMENT DE REFERENCE :** REGLEMENTS SPORTIFS FEDERAUX

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour toute la compétition.

### ELITE DEPARTEMENTALE

**La catégorie élite est composée de 4 divisions :**

**La division 1 est composée en début de saison des joueurs classés 12 et +**

**la division 2 est composée en début de saison des joueurs classés 10 et 11**

**la division 3 est composée en début de saison des joueurs et joueuses classés 8 et 9**

**la division 4 est composée en début de saison des joueurs et joueuses classés 5 à 7**

**Chaque division se déroule suivant le même principe : poule de 6 avec 2 sortants, puis tableau à élimination directe avec classement des 4 premiers**

Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 6.

La mise en poule se fait selon le schéma classique du serpent par ordre de classement décroissant.

Dans une même série (5 à 8, 9 à 16, 17 à 32) un joueur peut être déplacé pour éviter qu'il joue un partenaire de son club en poule.

**Entrée dans le tableau élimination directe:**

- a) Le 1<sup>er</sup> de chaque poule est placé dans le tableau en face de son N° de poule :
- b) Les 2<sup>èmes</sup> de chaque poule doivent se trouver dans le ¼ de tableau opposé à celui de leur 1er de poule pour qu'ils ne puissent le rencontrer avant la finale.

### **PARTICIPATION**

**Tout joueur désirant participer au critérium fédéral doit s'inscrire en début de saison sur le site fédéral avant la date limite précisée en début de saison.**

Les joueurs ne sont pas obligés de participer à tous les tours. Il n'y a pas de descente à chaque tour. Pour participer à un tour, l'inscription sur le site du CDAM sera obligatoire avant le jeudi soir (21h) qui précède la compétition. Tout joueur inscrit en début de saison est libre de s'inscrire au tour qu'il désire sans qu'il perde sa place dans la division. Un joueur inscrit au tour et qui ne s'est pas excusé avant le début de la compétition devra fournir un certificat médical. A défaut, le joueur sera éliminé du Critérium Fédéral et le club sera sanctionné d'une amende dont le montant est fixé lors de l'AG du comité.

**Les poules seront préparées le vendredi précédant la compétition et ne seront pas modifiées. Un absent sera marqué forfait dans sa poule.**

### **DEPARTEMENTALE 1 :**

Pour les montants de D1 en Régionale PACA, les quotas sont fixés par la Ligue PACA.

les descendants de PN sont versés automatiquement dans la D1

Il n'y a pas descendant en D2.

### **DEPARTEMENTALE 2,3 et 4:**

Dans chacune de ces divisions, les 3 premiers montent dans la division supérieure;

Il n'y a pas de descendants d'une division vers une autre.

**Pour la PHASE 2 : Les joueurs (déjà inscrits ou nouveaux arrivants) seront placés dans les tableaux en fonction de leurs points de la phase 2. Toutefois, une baisse de classement ne pourra entraîner une descente en division inférieure.**

### **POINTS CRITERIUM**

Pour permettre aux joueurs d'avoir des points pour la saison suivante permettant l'accès à la PN ou la N2.

Les points critérium sont distribués suivant le tableau fédéral.

## FEMININES

Les féminines sont acceptées jusqu'au classement 9 (999pts).

Une joueuse réussissant la montée en D2 devra obligatoirement passer en Pré Nationale Féminine

## TABLEAUX JEUNES

### DEPARTEMENTALE 1 – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

La catégorie Poussins sera organisée, s'il y a au minimum 6 joueurs ; sinon ils seront inclus dans la catégorie Benjamins.

La division D1 est composée d'un groupe de 12 (4 poules de 3 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 3. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- a) Le 1<sup>er</sup> de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- b) Les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 12.

Pour les montants de D1 en Régionale PACA dans les catégories Benjamins à Juniors, les quotas fixés par la Ligue sont donnés en fin de règlement.

Pour les montants de la catégorie poussin : le premier de D1 monte en D2 benjamin ou par défaut en D1 benjamin.

### DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x, – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

A partir de la division D2 et suivantes, il sera créé autant de divisions à 12 joueurs que nécessaire.

Le déroulement de l'épreuve pour ces divisions est identique à celui de la division D1.

Le nombre de montants dans la division supérieur est déterminé en fonction du nombre de participants à l'aide du tableau donné en annexe de ce règlement.

### DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Si le reliquat est inférieur à 4 joueurs, ils seront intégrés en surnombre à la division supérieure.

En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double «K.O.» de 16, 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

## PRECISION CONCERNANT LA CONSTITUTION DES POULES

La constitution des poules est faite par la méthode du « serpent ». **Les joueurs d'une même association ne pourront pas se trouver dans la même poule, sauf si leur nombre est supérieur au nombre de poule.** Si 2 joueurs d'une même association se trouvent dans la même poule, le moins bien classé dans la poule devra être placé de manière à rencontrer le joueur de son club au premier tour de poule.

La préparation du tour suivant est faite de la manière suivante : en début de saison, en fonction des points acquis lors de la saison précédente, tout en respectant les accessions du quatrième tour, puis pour les tours suivants

- a) Descendants de la division supérieure du tour précédent (dans l'ordre des places obtenues)
- b) Accédants à la division (montants de l'échelon inférieur du dernier tour)
- c) Les maintenus dans la division, nombre variable en fonction des montées de la division inférieure, les descendants de la division supérieure et les nouveaux inscrits.

## FEMININES :

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines classées de 5 à 9, à évoluer avec les garçons : les Juniors Filles, cadettes filles et minimes filles pour les divisions D2, D3, etc.

Les joueuses montants de D2 en D1 monteront automatiquement dans sa division régionale.

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines, benjamines et poussines à évoluer avec les garçons de leur catégorie. La joueuse benjamine qui finira 1ère de la division 1 benjamin montera automatiquement en division benjamine régionale.

## **LES FORFAITS :**

Les règlements fédéraux seront appliqués. Le forfait est considéré comme non excusé, si le joueur absent n'a pas avisé le responsable du critérium fédéral départemental, avant le jour de l'épreuve ou en cas de force majeure survenu au dernier moment, s'il n'a pas fourni de justificatif écrit au plus tard 8 jours après la compétition. Un forfait excusé par téléphone après la compétition ne pourra être pris en compte que s'il est suivi d'un justificatif manuscrit.

## **LES ABANDONS :**

En poule, le joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, marque 0 point pour le tour considéré et descend d'une division.

Tout joueur ne disputant pas une rencontre de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, sera considéré comme battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau dans lequel il se trouve (simple ou K.O.) ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

## **LES RETARDS :**

Si un joueur n'a pas signalé sa présence au J.A. (ou que sa participation n'est pas confirmée par une tierce personne) 15 mn après l'horaire indiqué pour l'appel des participants, il sera considéré forfait et les poules pourront être retirées si nécessaire. Si un joueur a été annoncé comme participant à la compétition, il sera forfait 15 mn après l'appel de sa première partie.

## **NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT AU 1<sup>er</sup> TOUR**

2 cas peuvent se présenter :

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points en cas de mutation d'une autre ligue ou département :  
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : La Commission Sportive Départementale intégrera ce nouveau joueur par rapport à son classement, en principe il se placera derrière le dernier de son classement ayant des points, **au prorata de 3 maximum par division.**

## **NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT APRES LE 1<sup>er</sup> TOUR**

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points d'un ou de plusieurs tours précédent, en cas de mutation d'une autre ligue ou département :  
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : il sera intégré dans la dernière division de sa catégorie.

## **AMENAGEMENT DE LA COMPETITION** Nombre de participants par échelons et catégories.

Par principe et par choix départemental, les « Départementales 1 » de chaque catégorie sont à 16 12 joueurs (pour les catégories jeunes et le tableau donné en annexe a pour vocation d'aider le juge-arbitre pour les divisions inférieures lorsque le nombre des joueurs restant (le reliquat) ne permet plus de faire une « Départementale x » à 16 ou 12 joueurs.

Dans le cas de la dernière division, il se peut que le juge-arbitre soit obligé de prendre des joueurs de l'avant dernière division pour établir sa poule unique.

Le délégué du C.D.A.M, en concertation avec le Juge-Arbitre et le responsable de l'épreuve, décidera, le jour même, de la meilleure formule à adapter.

**La Commission Sportive Départementale**

**Coordonnées du Responsable Départemental :**

## ANNEXE

### Aide pour les aménagements de la compétition

|   | Si vous avez entre<br>13 et 16 joueurs   | Si vous avez entre<br>9 et 12 joueurs              | Si vous avez entre<br>7 et 8 joueurs              | Si vous avez moins<br>de 7 joueurs   |
|---|--|--|---|--|
| <b>D.1.<br/>Poussins<br/>Benjamins<br/>Minimes<br/>Cadets<br/>Juniors</b> |  | 4 poules de 3<br>+<br>Tableau K.O.<br>A 12 joueurs | 2 poules de 4<br>+<br>Tableau K.O.<br>A 8 joueurs | Poule Unique   |
| <b>D.x.<br/>Poussins<br/>Benjamins<br/>Minimes<br/>Cadets<br/>Juniors</b> | 4 poules de 4<br>+<br>Tableau K.O.<br>16 joueurs<br>(cas d'un reliquat de<br>moins de 5 joueurs<br>dans la dernière<br>division) | 4 poules de 3<br>+<br>Tableau K.O.<br>A 12 joueurs | 2 poules de 4<br>+<br>Tableau K.O.<br>A 8 joueurs | Poule Unique<br>(si moins de 5 joueurs<br>dans la dernière<br>division, intégration<br>dans la division<br>supérieure) |

#### MONTANTS

##### Au Tour suivant de D.1. En Régional

| Seniors<br>D.1 | Juniors<br>D.1 | Cadets<br>D.1 | Minimes<br>D.1 | Benjamins<br>D.1 |
|----------------|----------------|---------------|----------------|------------------|
| 1              | 1              | 1             | 1              | 1                |

En fonction des quotas dans chaque catégorie lors de la saison précédente, une montée supplémentaire en Régional pourra être accordée chaque saison. Un tableau définitif donnant le nombre de montées sera diffusé avant chaque tour.

***Nb de montées de D1 poussins en D2 Benjamins : 1***

#### MONTANTS

##### des D.2, D.3 et Dx Jeunes au niveau supérieur

|                    |   |
|--------------------|---|
| De 4 à 6 Joueurs   | 1 |
| De 7 à 8 Joueurs   | 2 |
| De 9 à 12 Joueurs  | 3 |
| De 13 à 16 Joueurs | 4 |